

Introduction

**Mobilité et transport des espèces monétaires
dans l'Antiquité romaine**
Approches historiographiques et acquis récents

Jérémie CHAMEROY et Pierre-Marie GUIHARD

Dans les années 1980, deux éminents historiens du monde antique, Keith Hopkins et Richard Duncan-Jones, ont manifesté un intérêt appuyé pour les questions relatives à la diffusion de la monnaie dans l'Empire romain. L'un et l'autre avaient basé leurs travaux sur les trouvailles monétaires ; l'un et l'autre sont pourtant arrivés à des conclusions antithétiques. Dans son célèbre article de 1980 traitant de la fiscalité romaine¹, Keith Hopkins, qui voyait dans les taxes le moteur du commerce, a cru reconnaître une composition homogène des espèces d'argent circulant dans les provinces (50-200 p.C.), résultant selon lui des versements fiscaux de la périphérie vers le centre d'une part, et des échanges commerciaux du centre vers la périphérie d'autre part. Ses remarques l'amènèrent ainsi à admettre une forte mobilité du stock monétaire à l'intérieur de l'Empire. En 1989, dans un article au titre évocateur (*Mobility and Immobility of Coin in the Roman Empire*²), Duncan-Jones reprit la question de la mobilité du stock monétaire en examinant plus précisément les trésors de deniers de Trajan à Commode. À l'appui des types monétaires, il observa que leur répartition géographique n'était pas homogène. Aussi conclut-il à une immobilité des monnaies beaucoup plus forte. Non seulement le pouvoir impérial n'aurait pas expédié partout des monnaies de mêmes types, mais aussi la monnaie aurait trop peu circulé pour entraîner une redistribution homogène des espèces.

Nous avons là deux conceptions qui ne pourraient être à l'évidence plus opposées. En faisant notamment le choix d'une approche à la fois macroéconomique et conceptuelle, elles épurent le sujet d'une série de traits individuels automatiquement considérés comme non pertinents ou sans

1. HOPKINS, 1980.

2. DUNCAN-JONES, 1989.

importance historique. À différentes reprises, Christopher Howgego a d'ailleurs souligné les faiblesses de ces deux thèses³, auxquelles il reproche de ne prendre en compte ni le facteur temps, ni le facteur politique, et d'exclure d'emblée la circulation secondaire des monnaies, c'est-à-dire la circulation des espèces une fois arrivées depuis l'atelier auprès de leur(s) destinataire(s) – quand bien même cette circulation secondaire ne serait simplement pas sensible dans la documentation actuelle.

Le transport de la monnaie représente justement un aspect de cette mobilité secondaire et des potentiels voyages du numéraire qui a été thématisé lors d'une journée d'étude internationale tenue à Bruxelles en 2005. Soulignant le peu d'intérêt de la recherche pour ce sujet, les organisateurs François de Callatay et Johan van Heesch avaient choisi d'inscrire cette rencontre au rôle précurseur sous l'angle diachronique, ouvrant résolument la voie à un fructueux croisement entre des sources et des archives de natures diverses qui, pour les époques plus récentes, soulèvent des questions que l'antiquisant, à l'appui de la documentation disponible, ne se pose généralement pas⁴. On rapprochera de l'initiative ainsi entreprise une autre rencontre qui s'est tenue en 2014 à Vienne à l'académie autrichienne des sciences. Ce colloque édité en 2018 sous la direction de Bernhard Woytek a attiré l'attention de l'historien sur un ensemble d'opérations reflétant, dans les économies anciennes en particulier, la variété des pratiques de distribution à l'œuvre, dont celle de la monnaie⁵. Encore conviendrait-il de définir le terme de transport monétaire car la distinction entre transport et circulation de la monnaie, qui relèvent bien souvent des mêmes personnes, n'est pas toujours claire.

D'une manière très générale, nous dirions que le transport est le moment où la monnaie est déplacée d'un lieu à un autre sans toutefois changer de propriétaire. De la sorte, le transport de numéraire relève d'une intentionnalité qui s'inscrit potentiellement dans un réseau de relations déjà existant. Ce n'est qu'une fois arrivée à destination que la monnaie, en vue d'un paiement par exemple, débute un autre voyage en circulant de mains en mains, par poignées de petites espèces ou sous forme de plus fortes sommes dépensées en un bloc, comme celles perçues au titre de l'impôt⁶.

À la base, le transport de monnaies est le fait de l'État lorsque ce dernier opère des transferts de fonds en espèces d'or, d'argent ou de bronze depuis l'atelier de Rome et, plus tard, des ateliers périphériques vers les différentes provinces⁷. En premier lieu, l'entretien de l'armée suppose des envois

3. HOWGEGO, 1992 et 1994 ; ANDREAU, 1994, p. 194-195 et 2001, p. 233-234.

4. CALLATAY et VAN HEESCH, 2006.

5. WOYTEK, 2018.

6. Toutefois, WOLTERS, 2006, p. 42-47 insiste sur la faible circulation des monnaies perçues au titre des impôts durant le Haut-Empire romain.

7. BUTCHER et WOYTEK, 2018.

monétaires réguliers vers les lieux de stationnement des légions et de leurs détachements pour le paiement de la solde⁸ ou tout autre don aux *milites*. Au début de l'Empire encore, des textes nous renseignent également sur les primes de congé versées aux vétérans, qui auraient été couvertes par des fonds convoyés par l'entourage de Germanicus⁹. La composition du petit numéraire mis au jour sur les sites rhénans révèle parfois la diversité des espèces transportées. Ainsi, la présence sur le Rhin d'*asses* républicains du II^e siècle a.C. dans des niveaux post-césariens et jusque dans les années 30-40 p.C., suggère que ces bronzes généralement coupés en deux furent importés en masse depuis l'Italie afin de payer une partie de la solde des légionnaires stationnés en Germanie¹⁰. De même, la fouille des *canabae legionis* de Nimègue¹¹ a livré 412 *quadrantes* post-augustéens dont 303 au nom de Domitien et tous du même type, ce qui prouverait leur envoi massif depuis Rome sur le site, où la petite monnaie (*small change*) jouait un rôle important. Ces exemples soulignent donc la capacité de l'État romain à organiser le transport de très grandes quantités de numéraire, y compris des espèces divisionnaires, sur de longues distances depuis l'Italie¹², sans oublier qu'en retour, au moins une partie des impôts levés dans les provinces devait être versée à l'*aerarium* de la ville.

Malgré l'existence de dépôts du fisc et l'ouverture progressive de nouveaux ateliers impériaux dans les provinces, les analyses élémentaires ont révélé que l'atelier de Rome se chargeait de la production de certains monnayages provinciaux (drachmes, cistophores) convoyés depuis l'*Urbs* jusqu'en Asie Mineure où ils étaient destinés à circuler. Ce processus inclut semble-t-il le recyclage de monnaies provinciales en argent, dont des drachmes de Césarée de Cappadoce qui, transportées dans le sens inverse jusqu'à l'atelier de Rome, auraient été fondues et de nouveau frappées aux types cappadociens avant d'être réacheminées vers l'Asie Mineure¹³.

À une moindre échelle, l'empereur et sa cour participaient également au transport de réserves monétaires conséquentes. Ainsi Suétone rapporte que Galba se faisait suivre dans ses moindres déplacements par un chariot transportant la valeur d'un million de sesterces en pièces d'or, soit 10 000 *aurei*¹⁴.

En dehors de la sphère étatique, la structure interne des trésors jette parfois une lumière aussi directe qu'isolée sur le rôle des particuliers dans le transport de la monnaie. Ainsi, le trésor de Francavilla Fontana (I, Pouilles), assemblé en Gaule au début du IV^e siècle p.C. (d'après la

8. LIV., 23, 21 (Sicile) et 48 (Espagne); SALL., *Iug.*, 36, 1 et 86; FLAV. JOS., *Guerre des Juifs*, 5, 348-355.

9. COSME, 2000, p. 702-703.

10. PETER, 2001, p. 40-44; WIGG-WOLF, 2007; MARTIN, 2017.

11. KEMMERS, 2003.

12. MARTIN, 2017.

13. Selon l'hypothèse formulée par BUTCHER et WOYTEK, 2018, p. 275-276 pour la période allant de Vespasien à Trajan.

14. SVET., *Galba*, 8.

forte représentation des ateliers de Trèves et de Londres) mais enfoui dans l'extrême sud de la péninsule Italienne¹⁵, serait le parfait exemple d'un « trésor de voyageurs » saisi par l'archéologie avant que les monnaies exogènes qui le composent n'aient été brassées et dispersées en Italie par le jeu de la circulation monétaire.

En général, le transport d'importants ensembles de monnaies par des particuliers est expliqué par des mobiles plus spécifiquement commerciaux, à l'image des trésors découverts non seulement sur des sites portuaires¹⁶, mais aussi à peu de distance de la mer¹⁷ ou encore au fond d'épaves¹⁸, qui pouvaient représenter autant d'encaisses de *negotiatores* sillonnant la Méditerranée. Des trésors particulièrement volumineux sortis des eaux mais constitués essentiellement de petit numéraire – tels ceux de l'épave de La Ciotat¹⁹ (30 000 imitations radiées), de la baie de Camarina²⁰ (4 472 antoniniens de Gallien à Probus, dont 1 884 imitations radiées) ou encore de l'île de Syrna²¹, dans le Dodécannèse (35 000 antoniniens d'Aurélien à Dioclétien) – nous laissent en effet penser que les marchands se déplaçaient non sans avoir des informations suffisantes pour comprendre la réalité monétaire qui les attendait (une disponibilité insuffisante de petit numéraire par exemple) dans les provinces où ils se rendaient. Au-delà de l'Empire, l'arrivée en Inde de deniers romains de la période julio-claudienne²² est, elle aussi, à mettre en relation avec la part directe prise par les marchands romains au commerce oriental et à leurs choix économiquement rationnels²³. La mobilité des fonds devait donc être importante parce qu'il était nécessaire aux marchands de disposer de liquidités, quitte à avoir recours à l'emprunt²⁴.

Au regard des intenses mouvements de la monnaie orchestrés par les marchands, se pose la question de savoir si les déplacements de ces derniers à travers la Méditerranée furent en mesure d'approvisionner certaines provinces en monnaies fraîches. En Asie Mineure, les échanges courants à l'époque impériale se faisaient essentiellement en monnaies frappées par la cité dans laquelle ils prenaient place. Or, en Lycie, où les villes suspendirent totalement

15. Le dépôt compte 181 monnaies ; BASTIEN, 1966.

16. MARANI et CARSANA, 2021-2022 à propos d'un dépôt monétaire du IV^e siècle provenant de la zone du port antique de Naples. Voir également les observations de PARIS, 2023 sur l'intense mobilité des fonds dans les agglomérations portuaires à la fin de la République.

17. Citons, sans exhaustivité aucune, les importants trésors de Tomares (*CHRE* ID 7269), Misurata (*CHRE* ID 4836) et Ćentur A-D (*CHRE* ID 8838-8841). Voir aussi DOYEN, 2019.

18. Les écrits sur le sujet sont nombreux. Voir entre autres : SOLIER, 1981, p. 117-175 ; BOST, CAMPO et COLLS, 1992, p. 35-116 ; SANCHEZ et JÉZÉGOU, 2011, p. 245-263 ; LE BRAZIDEC *et al.*, 2020.

19. BENOIT, 1965.

20. *CHRE* ID 5399.

21. *CHRE* ID 6803.

22. TURNER, 1989 ; MAC DOWALL, 1991 ; TCHERNIA, 1995.

23. NAPPO, 2021, p. 269-272.

24. TRAN, 2013, p. 1009 citant l'exemple d'une tablette consignée chez les *Sulpicii* (datée de 38 p.C.) faisant état d'une avance de 1 000 deniers par l'esclave du bailleur à l'emprunteur.

leurs émissions de bronzes après Caligula et jusque sous Gordien III, l'examen des monnaies de sites, comme le port de Patara, montre que le petit numéraire en usage était principalement constitué de bronzes impériaux – sesterces mais aussi *dupondii*, *asses* et même *quadrantes* émis à Rome. Patara servant d'escale aux bateaux venant d'Égypte ou du Proche Orient et gagnant la Méditerranée occidentale, il est possible que les *naukleroi* lyciens, dont des inscriptions attestent l'étendue de leurs réseaux jusqu'en Sicile et en Dalmatie, aient réalisé des transports réguliers d'*aes* impérial aux II^e et III^e siècles p.C.²⁵ depuis les provinces occidentales vers la côte lycienne où ils savaient qu'en l'absence de monnaies épichoriques, les divisionnaires de bronze étaient rares et certainement recherchés. On retrouve d'ailleurs la trace de ces déplacements de bronzes impériaux à Chypre²⁶ et même en Achaïe, où des trésors de sesterces des II^e et III^e siècles p.C. ont été découverts²⁷ alors que, dans le même temps, les cités ne cessaient d'alimenter la circulation monétaire locale par des frappes régulières de bronzes.

Ces transports de monnaies lourdes vers des régions possiblement sous-alimentées en espèces de bronze suggèrent qu'au-delà des motifs commerciaux, la spéculation sur la monnaie pouvait aussi entrer en jeu et motiver ces actions. L'opération consistait à accumuler des monnaies décriées ou surabondantes dans une région afin de les réintroduire, à profit, dans les provinces manquant de numéraire. La réalité de ce procédé est attestée par une loi du Code Théodosien²⁸. Dans d'autres cas, c'est la lecture même que l'on peut avoir de certaines trouvailles monétaires qui nous mène sur la voie. On peut citer ces groupes isolés de monnaies exogènes inattendues dans la région où elles ont été découvertes²⁹, comme les pièces importées d'Ébusus et de Massalia et imitées à Pompéi dans les derniers temps de la République romaine et sur d'autres sites du centre et du sud de l'Italie et de la Sicile³⁰. Vers la fin du III^e siècle p.C., la circulation d'imitations radiées aux types des usurpateurs gaulois en Afrique du Nord³¹ et en Asie Mineure³² est tout autant intéressante. Elle montre que ces monnaies ont été transportées dans le cadre des échanges commerciaux à travers la Méditerranée comme l'attestent les trésors d'épaves cités plus haut, sans

25. CHAMEROY et SCHMIDTS, 2025. Un même profil est observé à Limyra près de la frontière avec la Pamphylie et dans l'hinterland lycien à Arycanda et Tlos.

26. Ainsi à Curium, les sesterces comptent pour 79 % des 122 monnaies impériales mises au jour sur le site et inventoriées par Cox, 1959, bien que le *koinon* de Chypre procède lui-même à l'émission de bronzes depuis Auguste.

27. IAKOVIDOU et KREMYDI, 2022, p. 113-116 et 125.

28. *CTH* IX, 23, 1.

29. FREY-KUPPER et STANNARD, 2018.

30. STANNARD et FREY-KUPPER, 2008 ; FREY-KUPPER et STANNARD, 2010 ; ARÉVALO GONZALEZ, BERNAL CASASOLA et COTTICA, 2013.

31. CHAMEROY, 2010.

32. MACDONALD, 1974 ; CHAMEROY, 2018.

exclure toutefois un but spéculatif³³ : une fois décriées dans l'ancien Empire gaulois, les monnaies auraient été introduites dans la circulation monétaire de provinces éloignées et touchées par une pénurie de numéraire officiel, où elles auraient été acceptées comme moyens d'échange. On retrouve à peu près la même problématique avec les bronzes de la fin du IV^e siècle p.C., qui pourraient avoir été revendus en Gaule par des marchands italiens inondés de petites monnaies rentrées dans leurs caisses³⁴.

Certaines catégories d'objets nous renseignent par ailleurs sur la préparation au transport de sommes d'argent et constituent un champ d'études particulièrement vaste mais encore insuffisamment exploré. C'est le cas, en tout premier lieu, des « tessères nummulaires ». Selon l'interprétation de Rudolf Herzog, à laquelle se rallie Jean Andreau, ces petits bâtons d'os ou d'ivoire de section rectangulaire et gravés de lettres sur leurs quatre faces, en usage sous la République romaine et jusqu'à l'époque flavienne, étaient censés garantir le contenu de sacs de pièces. Si ces tessères n'ont jusqu'à présent jamais été découvertes associées à des monnaies, elles pourraient avoir servi, selon la perspective ouverte par Jean Andreau³⁵, dans le cadre de transferts de fonds effectués par de grands financiers privés ou par les responsables des sociétés de publicains.

Les sceaux en plomb à effigie impériale constituent une autre catégorie de témoins potentiels de transferts de fonds, officiels cette fois-ci. La découverte à Trèves de 18 sceaux en plomb à l'effigie de Septime Sévère et de ses fils sur un terrain de la ville près de la Moselle, à environ 70 m du lieu de trouvaille du fameux trésor de 2 650 *aurei* (clos en 193-196 p.C.) de la *Feldstraße*³⁶, a suscité quelques interrogations quant à leur fonction. À en juger d'après les empreintes, ces plombs avaient été apposés sur de fines et larges lanières, en cuir certainement, fermant probablement des sacs. Mais ceux-ci renfermaient-ils pour autant des monnaies³⁷? Une partie des *aurei* du trésor sévérien était elle-même déposée dans un ou plusieurs sacs de cuir qui n'étaient cependant pas accompagnés de sceau(x) en plomb. Le rapprochement entre les sceaux trévires d'époque sévérienne et le convoiement de numéraire vers la cité mosellane mériterait à ce jour de plus amples recherches.

Étudier le transport de la monnaie implique également de s'interroger dans quelle mesure celui-ci était déterminé par les structures de communication existantes – un autre thème abordé de manière diffuse et indirecte par les historiens³⁸. Les transports de monnaies commandés par l'État

33. Le transport massif de petit numéraire à travers la Méditerranée à des fins spéculatives est bien documenté pour l'époque moderne, voir à ce sujet BUTCHER, 2019a.

34. DOYEN, 2015-2016.

35. ANDREAU, 2001, p. 153-170 avec bibliographie antérieure.

36. *CHRE* ID 5501.

37. KNICKREHM, 2010-2011, p. 124-126.

38. MROZEK, 1973.

romain devaient suivre le parcours du *cursus publicus* pour atteindre une ville ou une province donnée, car il permettait d'assurer un contrôle tout au long du trajet par le biais de relais administratifs.

D'une manière générale, il est difficile d'évaluer la place du transport terrestre par rapport au transport fluvial ou maritime, mais les trésors d'épaves susmentionnés témoignent aussi bien des moindres coûts du fret d'espèces monétaires par voie navigable que de leur possible fonction de lestage des embarcations. En outre, l'échouage des bateaux conduisant à l'immobilisation définitive des monnaies transportées, favorise évidemment une forte représentation des gros dépôts perdus au fond des épaves, tandis que ceux affrétés par voie terrestre n'ont pas laissé de trace archéologique certaine.

Enfin, on n'oubliera pas qu'il existait des alternatives au déplacement de monnaies. Ouvrir des dépôts où stocker les recettes (monétaires) fiscales ou rapprocher la production monétaire au plus près des lieux à approvisionner en monnaie fraîche pouvait, sur le long terme, raccourcir les distances à parcourir par les convois de numéraire et surtout écourter les délais. Mais cette dernière solution, lorsqu'elle n'était que provisoire, exigeait une organisation complexe pour acheminer les coins (ou des graveurs), un certain stock de métal ou d'alliages ainsi que les ouvriers capables de réaliser la frappe.

Dans le monde romain, des stratégies ont été mises en place pour transférer des sommes d'argent dématérialisées, par l'intermédiaire des *publicani* ou de relations personnelles³⁹. Les opérations de compensation ou encore les *permutationes* (des sortes de lettres de crédit), privées et pour le compte de l'État, sont connues. Cela repose sur quelques bonnes raisons, parmi lesquelles figurent, bien sûr, les risques qu'il y avait à transporter des espèces, surtout s'agissant de sommes importantes de monnaies, lors de longs déplacements, par exemple en bateau⁴⁰. Mais si les moyens dématérialisés ont compté dans le transfert de fonds – privés ou appartenant à l'État – les transports matériels d'espèces restaient, quoi qu'il en soit, inévitables dans le cadre d'une économie monétaire comme celle de la période romaine.

Devant la grande variété des situations touchant au transport de la monnaie dans le monde romain, il est impossible de rendre compte de cet aspect de l'économie romaine dans tous ses détails. Pour l'heure, il importe plutôt de multiplier les études abordant des cas spécifiques à une région et à une période précises. Ainsi, une approche tenant mieux compte des caractères particuliers du transport des espèces monétaires⁴¹

39. ANDREAU, 2001, p. 48-50, 87-88 ; WOLTERS, 2006, p. 35-36, 42. Voir aussi HARRIS, 2011, p. 223-254 qui accorde une (trop) grande importance aux instruments financiers.

40. C^{ic.}, *Att.*, 12, 24, 1 ; *fam.* 2, 17, 4.

41. Voir en ce sens l'attention accordée à ces problèmes par DELMAIRE, 1989, p. 249-251, 254-262 ; VAN HEESCH, 2006, p. 51-61.

semble possible et surtout souhaitable pour raviver le débat, voire enclencher une dynamique qui aiderait à sortir de la dichotomie entre mobilité (Hopkins), illustrée par maints exemples dans les pages qui suivent, et immobilité (Duncan-Jones) du stock monétaire. À cette fin, les représentations figurées, les sources littéraires, les dépôts monétaires, les monnaies de fouille ou d'autres objets constituent des sources de premier ordre éclairant de manière ponctuelle mais explicite telle ou telle facette des voyages du numéraire dans l'Antiquité. Les recherches futures devraient s'intéresser aux conditions concrètes et aux modalités pratiques du transport de la monnaie, en s'obligeant à ne pas seulement observer les données numismatiques, mais en s'interrogeant sur ce que nous disent les logiques à l'œuvre sur la mobilité de la monnaie, qui pouvait être transportée comme une marchandise au même titre que le vin, l'huile ou le blé⁴².

En invitant les participants à cette journée d'études, dont nous éditons ci-dessous les contributions, le but n'était donc pas de proposer une synthèse traitant de tous les aspects du transport de la monnaie à l'époque romaine. L'enjeu, plus modeste, était de mettre en perspective les situations rencontrées dans différentes régions et à différentes échelles afin d'arriver à dégager quelques tendances pour cette période, qui serviront de base aux recherches à venir.

Les études regroupées dans la première partie examinent plus précisément les contenants utilisés lors des transports monétaires, d'après les sources archéologiques et les auteurs anciens (Laurence Marlin), ainsi que le transport des outils de production, à des fins plus spécifiquement militaires en Gaule (Charles Parisot-Sillon) ou dans le cadre des frappes civiques dans l'Asie Mineure du Haut-Empire (Antony Hostein). Une deuxième partie rassemble des contributions détaillant certaines caractéristiques des transports de fonds publics, telles l'exportation de monnaies vers l'Arménie lors des interventions militaires romaines du début de l'Empire (Anahide Kéfélian) ou les modalités d'acheminement de monnaies par l'État romain tardif en Orient (Sylvain Destephen). À ces exposés se joint une interprétation liminaire, d'ordre macroéconomique, du transport de la monnaie, qui met ce dernier en rapport avec la production, la circulation et le taux d'amortissement des espèces en or et en argent dans l'Empire romain (Gilles Bransbourg). Le rôle des particuliers est également mis en valeur dans une troisième partie lorsque des voies de transhumance sont invoquées pour expliquer la diffusion de certains types monétaires d'époque celtique de part et d'autre des Pyrénées (Vincent Geneviève), lorsque l'apparition de bronzes, frappés en Occident et destinés à la province de Syrie, participe à alimenter la circulation monétaire en Gaule septentrionale (Jean-Marc Doyen), et, plus encore, lorsque des transferts massifs de monnaies de

42. WOLTERS, 2006, p. 25.

billon de la Bretagne vers le continent gaulois sont décrits comme le fait de commerçants se jouant des circuits officiels d'approvisionnement monétaire au début du IV^e siècle p.C. (Pierre-Marie Guihard). Enfin, la conclusion donnée à ce volume permet de replacer le thème examiné dans un cadre chronologique plus large, où les périodes s'éclairent les unes les autres, au bénéfice de tous (Thibault Cardon). Puisse le résultat d'une telle rencontre aider à fonder les synthèses et les modèles à venir !

La publication des actes n'aurait pas été possible sans la disponibilité des éditions des Presses universitaires de Rennes et de leur équipe, qui ont accepté d'accueillir cet ouvrage dans leurs collections : qu'ils reçoivent ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous remercions chaleureusement les intervenants d'avoir accepté notre invitation en se conformant au sujet proposé. Nous voudrions également remercier les institutions qui, par leur contribution financière, donnent aux « Rencontres de numismatique » que nous organisons depuis 2014, dans le cadre d'une convention de collaboration entre le CRAHAM et le LEIZA, les moyens de se tenir dans de bonnes conditions : outre nos équipes de recherche (le CRAHAM et le LEIZA), l'UFR Humanités et sciences sociales de l'université de Caen, Normandie Université, la communauté urbaine de Caen la Mer et le service régional de l'Archéologie en Normandie (DRAC).